



BARBARA BUI

RAPPORT SEMESTRIEL 2024

BARBARA BUI

SOMMAIRE

Introduction	Commentaires des données chiffrées du semestre	3
Partie 1	Comptes consolidés résumés	4
Partie 2	Principes comptables	8
Partie 3	Notes annexes	14
Partie 4	Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle (Période du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2024)	22
Partie 5	Déclaration du responsable du Rapport Financier Semestriel	23

COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITÉ DU 1^{er} SEMESTRE **2024**

Les dettes financières s'élevaient à 2,2 M€ uniquement constituées de comptes courants d'associés et des PGE obtenus en avril 2020 dont 0,3 M€ ont été remboursés au cours de la période.

POURSUITE DE LA DYNAMIQUE DE CROISSANCE

Malgré un contexte économique et géopolitique complexe, le Groupe Barbara Bui affiche un chiffre d'affaires consolidé en progression de 6% au 30 juin 2024 par rapport au 1^{er} semestre 2023.

La croissance du Groupe est principalement portée par l'activité Retail, qui progresse de 13% par rapport à la même période en 2023 grâce notamment aux bonnes performances du flagship situé au 50 avenue Montaigne.

L'activité e-commerce continue également sa dynamique positive, et enregistre une hausse de 12% sur le 1^{er} semestre 2024.

Enfin, sur la période, l'activité Wholesale réalise une croissance de 3,5% notamment soutenue par les bonnes performances sur les marchés français et américains.

PROGRESSION DU TAUX DE MARGE BRUTE : 71,9% vs 69,4%

La stratégie du Groupe visant à maîtriser les dépenses de production continue de porter ses fruits. Ainsi, le taux de marge brute atteint 71,9% soit une amélioration de 2,5 points par rapport au 30 juin 2023.

AMELIORATION DE LA PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE COURANTE

Il convient de rappeler que l'arrêté au 30 juin n'est pas représentatif de 50% de l'activité annuelle du Groupe, en raison de la saisonnalité et des livraisons des collections.

Malgré une hausse d'activité, le Groupe Barbara Bui a réussi à contenir l'augmentation des frais de commercialisation et des charges administratives à hauteur de 3%.

En conséquence, le résultat opérationnel courant du Groupe ressort en amélioration à -0,7 M€ contre -0,9 M€ l'an passé.

Le résultat financier du 1^{er} semestre s'élève à 0,2 M€ principalement en raison des variations de change.

Le résultat net part du Groupe affiche une perte réduite à 0,5 M€ au 30 juin 2024 contre une perte de 1,1 M€ au 30 juin 2023.

TRÉSORERIE STABLE

Au 30 juin 2024, le Groupe Barbara Bui dispose d'une trésorerie de 1,2 M€ contre 1,3 M€ à la même date l'an passé.

1. COMPTES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

1.1 Bilan consolidé au 30 juin 2024

Actif		30 juin	31 décembre
en milliers d'euros	Notes	2024	2023
Contrats de Location	1	1 901	2 829
Immobilisations incorporelles	1	136	152
Immobilisations corporelles	1	1 193	1 287
Immobilisation en cours	1		
Immobilisations financières	1	829	758
Impôts différés	2	97	144
Autres actifs non courants			
Actifs non courants		4 157	5 170
Stocks	3	2 007	1 930
Clients et comptes rattachés	4	725	706
Créances d'impôts courants	9	573	438
Autres créances	5	620	500
Autres actifs courants	5		
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 176	1 169
Actifs courants		5 099	4 743
Total de l'actif		9 257	9 913

Passif		30 juin	31 décembre
en milliers d'euros	Notes	2024	2023
Capital		1 079	1 079
Primes		4 648	4 648
Réserves consolidées		-3 138	-2 205
Ecart de conversion		-1 402	-1 188
Résultat		-548	-932
Capitaux propres part du groupe	10	640	1 401
Intérêts minoritaires			
Capitaux propres		640	1 401
Provisions pour pensions et retraites	6	152	148
Provisions pour risques et charges	6		
Dettes financières	7	505	817
Passifs d'impôts différés	2		
Passifs sur Contrats de Location		737	1 021
Passifs non courants		1 394	1 986
Dettes financières (part à -1 an)	7	1 661	1 617
Provisions pour risques et charges (part à -1 an)	6	20	20
Fournisseurs et comptes rattachés	8	2 377	1 953
Dettes d'impôts courants	9	682	173
Autres dettes	8	1 257	885
Passifs sur Contrats de Location		1 224	1 878
Passifs courants		7 162	6 526
Total du passif		9 257	9 913

1.2 Compte de résultat consolidé au 30 juin 2024

Compte de résultat (en milliers d'euros)	Notes	30-juin 2024	30-juin 2023	31-déc 2023
Produits des activités ordinaires	15	5 848	5 529	12 009
Coût des ventes		-1 642	-1 692	-3 369
Marge brute		4 206	3 837	8 641
Frais de commercialisation		-4 187	-3 938	-7 955
Charges administratives		-752	-857	-1 535
Autres produits et charges opérationnels courants	11	42	54	231
Résultat opérationnel courant		-692	-904	-618
Autres produits et charges opérationnels	12		36	36
Résultat opérationnel		-692	-867	-582
Résultat financier net	13	152	-222	-415
Charges d'impôts	14	-8	-50	65
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		-548	-1 139	-932
Résultat net d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession				
Résultat Net - part du groupe		-548	-1 139	-932
Résultat net par action		-0,81	-1,69	-1,38
Nombre d'action retenu pour le calcul		674 650	674 650	674 650
Résultat dilué par action		-0,81	-1,69	-1,38
Nombre d'action retenu pour le calcul		674 650	674 650	674 650

1.3 Etat du Résultat Global

Etat du résultat global (en milliers d'euros)	Notes	30-juin 2024	30-juin 2023	31 décembre 2023
Résultat Net	17	-548	-1 139	-932
Variations relatives aux :				
Ecarts de conversion		-214	-128	241
Impôts sur les éléments du résultat global				
Gains et pertes transférables en compte de résultat		214	128	241
Acquisitions / Cessions d'actions Barbara Bui				
Gains et pertes non transférables en compte de résultat				
Résultat global total		-334	-1 011	-691

1.4 Tableau des flux de trésorerie consolidés au 30 juin 2024

Tableau des flux de trésorerie (en milliers d'euros)	Notes	30-juin 2024	30-juin 2023	31 décembre 2023
Résultat net des sociétés intégrées		-548	-1 139	-932
Amortissements et provisions hors actif circulant		139	96	202
Variation des impôts différés		50	51	-52
Plus et moins-values de cession				
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		-358	-993	-782
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence				
Variation des stocks et en-cours	3	-76	-536	-633
Variation des clients et comptes rattachés	4	-18	-23	-104
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	8	424	-9	-690
Variation des autres créances et dettes		614	2 153	2 488
Variation du besoin en fonds de roulement		943	1 584	1 060
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		585	592	278
Acquisitions d'immobilisations	1	-97	-363	-314
Cessions d'immobilisations			67	97
Incidence des variations de périmètre				
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		-97	-296	-218
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère				
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées				
Incidences des acquisitions et cessions de titres Barbara Bui				
Augmentations de capital en numéraire				
Emissions d'emprunts	7	36	215	477
Remboursements d'emprunts	7	-304	-302	-604
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		-268	-86	-128
Incidence de la variation de cours des devises		-214	131	244
Variation de trésorerie		54	340	176
Trésorerie d'ouverture		1 169	993	993
Trésorerie de clôture		1 176	1 332	1 169
Dont valeurs mobilières de placement				
Dont disponibilités		1 176	1 332	1 169
Dont découverts bancaires				

1.5 Variation des capitaux propres 30 juin 2024

Variation des Capitaux propres (en milliers d'euros)	Capital	Primes	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2022	1 079	4 648	-3 294	-1 429	1 088	2 093		2 093
Affectation Résultat 2022			1 088		-1 088			
Acquisitions / cessions d'actions Barbara Bui								
Pertes et gains enregistrés en capitaux propres				241		241		241
Dividendes distribués								
Résultat consolidé 2023					-932	-932		-932
Capitaux propres au 31 décembre 2023	1 079	4 648	-2 205	-1 188	-932	1 401		1 401
Affectation Résultat 2023			-932		932			
Acquisitions / cessions d'actions Barbara Bui								
Pertes et gains enregistrés en capitaux propres				-214		-214		-214
Dividendes distribués								
Résultat consolidé 2024					-548	-548		-548
Capitaux propres au 30 juin 2024	1 079	4 648	-3 138	-1 402	-548	640		640

2 PRINCIPES COMPTABLES

2.1 Cadre général

Les comptes consolidés résumés du premier semestre 2024 sont établis en conformité avec la norme comptable internationale IAS 34 et les normes et interprétations comptables internationales (IAS/IFRS) adoptées dans l'Union Européenne et applicables au 30 juin 2024. Ces normes et interprétations sont appliquées de façon constante sur les périodes présentées.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 26 septembre 2024.

Les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles appliquées dans les comptes consolidés annuels au 31 décembre 2023.

Les principales estimations faites par la Direction pour l'établissement des états financiers concernent la valorisation et les durées d'utilité des actifs opérationnels, corporels, et incorporels, le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité, ainsi que des hypothèses retenues pour le calcul des obligations liées aux avantages du personnel et des impôts différés.

Ainsi, les comptes du premier semestre 2024 ont été établis sur la base de paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture, notamment dans la valorisation des actifs tels que les stocks, les créances clients et des passifs et les actifs à plus long terme, tels que les actifs incorporels. La valeur de ces actifs est appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques à long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction du Groupe dans un contexte de visibilité réduite en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie.

Les montants qui figureront dans les futurs états financiers sont susceptibles de différer de ces estimations qui ont été établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, mais qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Les normes, amendements et interprétations sont d'application obligatoire à compter des exercices ouverts comme indiqués ci-dessous :

- Améliorations annuelles (cycle 2014-2016) uniquement au titre de de l'amendement IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités ;
L'amendement IFRS 12 porte sur la clarification des obligations d'information à fournir. Il ne produit pas d'effet sur les comptes consolidés du Groupe.

- Amendement IAS7 – Etat des flux de trésorerie; L'amendement à IAS7 vise à améliorer les informations communiquées au sujet des activités de financement du Groupe. Le Groupe ayant des passifs peu complexes inclus dans ses activités de financement et pas d'actifs financiers, cet amendement n'a pas modifié la présentation de la note 7 de l'annexe.

- Application de la norme IFRS 9 « Instruments financiers » au 1^{er} janvier 2018.

Les principaux impacts pour chacun des volets sont les suivants :

Phase 1 « Classement et Évaluation » des actifs financiers : compte tenu de la structure des actifs financier, il n'y a pas d'impact sur les états financiers du Groupe ;

Phase 2 « Provisions » : la norme IFRS 9 requiert l'application du modèle de dépréciation s'appuyant sur les pertes dites « attendues ». Pour les créances commerciales, le risque attaché au recouvrement des créances commerciales de l'activité Retail, est quasi nul.

Pour les activités Wholesale, le Groupe a constaté que, sur ses créances non provisionnées au 31/12/2023, 2,74% des comptes clients n'étaient pas soldés au 30/06/2024.

Phase 3 « Comptabilité de couverture » : le Groupe Barbara Bui ayant une activité opérationnelle d'achat et de vente en dollars, il existe une couverture naturelle du risque de taux. Par conséquent, il n'y a pas d'impact sur les états financiers du Groupe.

- Application de la norme IFRS 15 « produits des activités ordinaires provenant des contrats avec des clients » au 1^{er} janvier 2018.

Les produits des activités ordinaires sont constitués principalement des ventes de marchandises (ainsi que des services attachés à ces ventes).

Les ventes de marchandises, qu'elles soient au travers d'un réseau de distribution de boutiques (activité Retail) ou bien de distributeurs tiers (activité Wholesale), sont reconnues lorsque le Groupe a honoré son engagement de prestation ou de cession envers son client, généralement au moment de la livraison. L'activité web est gérée en interne à tous les niveaux (site web, gestion des stocks, préparation des commandes, encaissements), depuis juillet 2017. Son chiffre d'affaires n'est aujourd'hui pas suffisamment significatif pour être traité comme une activité individualisée dans l'information sectorielle. Les ventes en ligne sont actuellement incluses dans

l'activité Retail tant que les volumes ne sont pas significatifs.

Les ventes de marchandises sont valorisées, à la juste valeur de la contrepartie reçue, hors taxes et nettes des éventuels rabais et remises.

Les conditions de retours sont spécifiques à la vente en ligne, et sont possibles contractuellement sur une période de 14 jours à compter de la date de livraison de la commande.

Le Groupe Barbara Bui a déduit du chiffre d'affaires les retours constatés au cours de cette période contractuelle. La norme IFRS 15 n'a donc pas d'impact dans les comptes au 30 juin 2024.

- Amendement IFRIC 22 « Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée – Etat des flux de trésorerie ;
L'amendement à IFRIC 22 vise à préciser le cours de change à utiliser en cas de règlement anticipé. Le Groupe ayant une couverture naturelle de change, cet amendement ne produit pas d'effets significatifs sur les comptes consolidés du Groupe.
- Amendement IFRS 2 « Avantages au personnel et paiements à base d'actions », applicable au 1^{er} janvier 2018, ne produit pas d'effet sur les comptes consolidés du Groupe.
- IFRS 16 « Contrats de location » : L'application de la norme IFRS 16 consiste, pour tout contrat de location concerné, à reconnaître dans l'Etat de la situation financière consolidée à la date de début de location
 - Un passif sur contrats de location, correspondant à la valeur actualisée des paiements de loyer fixe futurs relatifs à la durée estimée du contrat de location. Ce passif est présenté séparément pour sa part courante et sa part non-courante.
 - Un Droit d'utilisation sur contrats de location, correspondant à la valeur du Passif sur contrats de location.

En résumé, l'impact dans le compte de résultat de l'application de la norme IFRS 16 se reflète de la manière suivante : dans les Autres produits et charges opérationnels courants, dans le résultat opérationnel courant ; La part variable des loyers et des charges locatives ; La charge d'amortissement linéaire correspondant aux Droits d'utilisation sur contrat de location.

Méthode de transition

Conformément aux dispositions transitoires décrites au paragraphe C5 b) de la norme IFRS 16, Barbara Bui a choisi d'appliquer la méthode de transition dite « rétrospective partielle » consistant à comptabiliser l'effet cumulatif de l'application initiale dans ses comptes consolidés à la date de première application, à savoir au 1^{er} janvier 2019. Cette méthode de transition

n'autorise pas le retraitement des périodes comparatives.

En application de cette méthode de transition, Barbara Bui a comptabilisé au 1^{er} janvier 2019 :

- Des Passifs courants et non-courants sur contrats de location, au titre des contrats de locations antérieurement classés en tant que contrats de location opérationnelle en application de la norme IAS 17. Ces passifs correspondent à la valeur des paiements de loyers fixes restant actualisés au taux d'emprunt applicable à chacun de ces contrats au 1^{er} janvier 2019 ;
- Des Droits d'utilisation sur contrats de location pour les mêmes contrats, pour le montant du passif sur contrat de location correspondant qui étaient précédemment comptabilisés dans l'Etat de la situation financière consolidée dans les Autres actifs et passifs courants.

Mesure de simplification

En vertu des dispositions transitoires de la norme IFRS 16, Barbara Bui a choisi d'appliquer les mesures de simplification suivantes pour l'ensemble des contrats de locations concernés :

- Reprise du périmètre des contrats de location tels que définis par la norme IAS 17 ;
- Exclusion des contrats de location à la durée résiduelle inférieure à un an à la date de transition, soit au 1^{er} janvier 2019 ;
- Utilisation des connaissances à posteriori pour déterminer la durée des contrats de location.

Incidence de la méthode de transition retenue sur les périodes ultérieures

L'application de la méthode de transition dite « rétrospective partielle » suppose, par ses modalités techniques, l'émergence de quelques biais de valorisation par rapport à la méthode rétrospective complète et qui auront une incidence sur les périodes ultérieures.

La prise en compte de la date du 1^{er} janvier 2019 comme date de début de tous les contrats de location en vigueur à la date de transition, indépendamment de leur date effective de début, se traduira sur les périodes ultérieures par une maximisation de la charge d'intérêt sur contrats de location en 2019 et qui ira décroissant, pour ces contrats, tout au long de leur cycle de vie résiduelle, ce qui n'aurait pas été le cas si la méthode rétrospective complète eût été appliquée.

2.2 Faits caractéristiques

Néant.

2.3 Evénements postérieurs à la clôture

A la demande de la société Barbara Bui, le Tribunal de Commerce de Paris a prononcé, par jugement en date du 4 juillet 2024, l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire au bénéfice de la société Barbara Bui SA.

L'objectif de cette procédure est d'évaluer toutes solutions permettant de pérenniser l'activité et

maintenir les emplois, dans le cadre d'un plan de redressement par voie de continuation qui sera présenté à l'issue d'une période d'observation initiale de 6 mois. En parallèle, Barbara Bui poursuit un processus de recherche de partenaires financiers.

Le 5 septembre 2024, le Tribunal de Commerce a confirmé la poursuite de la période d'observation constatant que la société est à jour de ses charges et est en mesure de faire face à toutes ses échéances futures.

Le Groupe Barbara Bui entend, maintenir sa dynamique de croissance sur tous ses secteurs opérationnels, poursuivre son travail d'amélioration de la marge brute avec un strict pilotage de ses frais de commercialisation et de ses charges administratives afin d'atteindre le seuil de rentabilité.

2.4 Principes comptables et méthodes de consolidation

Périmètre de consolidation

La consolidation porte sur les sociétés du Groupe Barbara Bui, telles indiquées dans le tableau ci-après.

Société	Ville	Pays	% de contrôle (*)	Méthode de conso. (**)
Société mère				
Barbara Bui SA	Paris	France		IG
Filiales				
BBK Holding	New York	Etats-Unis	100 D	IG
BBK Distribution	New York	Etats-Unis	100 I	IG
Kabuki Inc.	New York	Etats-Unis	100 I	IG
BBRD Inc.	Los Angeles	Etats-Unis	100 I	IG
BBSCP Inc.	Los Angeles	Etats-Unis	100 I	IG
Epure Distribution	Paris	France	100D	IG

(*) D = direct - I = indirect (***) Intégration globale

Méthodes de consolidation

La consolidation réalisée selon la méthode de l'intégration globale a été effectuée sur la base des situations intermédiaires arrêtées par chaque société au 30 juin 2024.

Toutes les opérations inter-sociétés ont été éliminées.

2.5 Principes comptables du bilan

Actif immobilisé

Autres immobilisations incorporelles (IAS 38)

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les logiciels et les droits aux baux.

- Les logiciels acquis sont amortis sur leur durée d'utilisation estimée comprise entre 3 et 5 ans.
- Les droits aux baux représentent la partie la plus importante des immobilisations incorporelles du Groupe. Sans marché actif, et à durée indéterminée, les droits aux baux restent par conséquent des immobilisations incorporelles non amortissables, mais soumis aux tests de dépréciation de l'unité de trésorerie à laquelle ils sont rattachés.
- Ces tests sont réalisés de manière systématique au deuxième semestre dans le cadre de l'élaboration du plan à trois ans. En conséquence, ils ne seront réalisés, lors de l'arrêt intermédiaire, qu'en cas d'évolution défavorable de certains indicateurs.

Immobilisations corporelles (IAS 16)

Les immobilisations corporelles sont inscrites dans le patrimoine à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), diminué du cumul des amortissements et, s'il y a lieu, des pertes de valeur. Le Groupe n'a pas retenu de valeur résiduelle pour ses immobilisations corporelles. En effet, la plupart des actifs correspondant principalement aux agencements de magasins sont destinés à être utilisés jusqu'à la fin de leur durée de vie et il n'est, en règle générale, pas envisagé de les céder.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaires en fonction de la durée de vie prévue :

- Matériel et outillage 5 ans ;
- Agencements gros œuvres 10 ans ;
- Bâtiments commerciaux 40 ans ;
- Aménagements 3 à 7 ans ;
- Matériel de transport 4 ans ;
- Mat. et mobilier de bureau 4 ans ;
- Matériel informatique 3 ans.

Lorsque les actifs sont vendus ou cédés, l'écart entre le produit net et la valeur nette comptable des actifs est enregistré respectivement comme un produit ou une charge dans les autres produits et charges opérationnels.

Dépréciation des actifs (IAS 36)

Comme pour les immobilisations incorporelles (droits aux baux) le Groupe réalise régulièrement des tests de valeur de ses actifs. Ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable qui correspond au montant le plus élevé entre leur valeur vénale et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.

Ce test de valeur est réalisé au minimum une fois par an pour les immobilisations incorporelles à durée indéterminée afin de s'assurer que la valeur nette comptable est au moins égale à la valeur recouvrable.

Dans le cas où le test de valeur annuel révèle une juste valeur inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée pour ramener la valeur comptable de l'immobilisation ou de l'écart d'acquisition à sa juste valeur.

Dans le cas où le test de valeur annuel révèle une juste valeur inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée pour ramener la valeur comptable de l'immobilisation ou de l'écart d'acquisition à sa juste valeur.

Lorsque la juste valeur d'une immobilisation corporelle s'apprécie au cours d'un exercice et que la valeur recouvrable excède la valeur comptable de l'actif, les éventuelles pertes de valeur constatées lors d'exercices précédents sont reprises en résultat.

Stocks et en cours (IAS 2)

Les stocks sont évalués au plus faible soit du coût, soit de la valeur nette de réalisation.

Le coût des achats des matières premières, fournitures et produits finis achetés comprend le prix d'achat et les autres coûts directement attribuables à l'acquisition.

Le coût des travaux en cours et des produits finis manufacturés comprend les charges de main d'œuvre directe, les fournitures ainsi que les autres coûts directement liés notamment les frais d'approche.

Les frais financiers ne sont pas intégrés dans le coût.

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les stocks sont dépréciés à leur valeur nette de réalisation dès lors qu'il existe un indice que cette valeur est inférieure aux coûts.

La dépréciation est reprise dès que les circonstances ayant conduit à déprécier la valeur des stocks, cessent d'exister.

Créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les provisions pour dépréciation sont constituées pour couvrir les risques de non-recouvrement total ou partiel de la créance.

Disponibilités (IAS 7 et 39)

Les disponibilités et équivalents de trésorerie sont principalement constitués de comptes de caisse, de

comptes bancaires et de valeurs mobilières de placement répondant aux critères suivants (AFG-AFTE 8 mars 2006) :

- placements à court terme ;
- très liquides ;
- facilement convertibles en un montant connu de trésorerie ;
- soumis à un niveau négligeable de changement de valeur.

Les valeurs mobilières ne répondant pas à ces critères sont reclassées en autres actifs non courants.

Les valeurs mobilières de placement sont réévaluées à leur juste valeur par le compte de résultat financier.

Avantages au personnel (IAS 19)

Après leur départ en retraite, les anciens salariés du Groupe perçoivent des pensions selon des systèmes conformes aux réglementations locales.

En France, à leur départ en retraite, les salariés du Groupe reçoivent une indemnité dont le montant varie en fonction de l'ancienneté et des autres modalités de la convention collective dont ils relèvent. Les engagements du Groupe en matière de retraite et d'indemnités de départ en retraite sont déterminés en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière. Ces engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan.

Actifs et passifs financiers (IAS 32)

L'évaluation et la comptabilisation des actifs financiers sont définies dans les normes IAS 32. La variation de juste valeur des actifs financiers courants est comptabilisée en résultat.

Instruments financiers « classifications, évaluations et amendements » (IFRS 9)

La norme IFRS 9 consiste à aligner le traitement comptable sur les activités de gestion des risques. L'objectif de cette comptabilité de couverture est de représenter, dans les états financiers, l'effet des activités de gestion de risques de l'établissement bancaire qui utilisent des instruments financiers pour gérer des risques et qui pourraient affecter le résultat net.

Actions Barbara Bui auto détenues

Les actions Barbara Bui détenues par le Groupe sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objet de leur détention. Les résultats de cessions sont inscrits directement en capitaux propres pour leur montant net d'impôts.

Provisions pour risques et charges (IAS 37)

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Si le montant ou l'échéance ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, alors il s'agit d'un passif éventuel qui constitue un engagement hors bilan.

2.6 Principes comptables du compte de résultat

Comptabilisation du chiffre d'affaires (IFRS 15)

Les produits des activités ordinaires sont constitués principalement des ventes de marchandises, qu'elles soient au travers d'un réseau de distribution de boutiques (activité Retail) ou de distributeurs tiers (activité Wholesale). Les ventes de marchandises sont reconnues lorsque le Groupe a honoré son engagement de prestation ou de cession envers son client, généralement au moment de la livraison.

Coût des ventes

La rubrique cout des ventes intègre l'ensemble des charges relatives à l'élaboration du Prix de Revient des produits vendus (Achats Matières, Achats d'emballage, sous-traitance de production, achats d'emballage, frais d'approche) ainsi que les variations des provisions pour dépréciation des stocks.

Frais de commercialisation

Les frais de commercialisation sont constitués de l'ensemble des charges externes, salaires et charges sociales, dotations aux amortissements et provisions d'exploitation, relatifs à tous les départements qui participent à la distribution, la création, la promotion et la commercialisation des produits.

Charges administratives

Les charges administratives sont constituées des mêmes typologies de charges pour les départements fonctions de support aux services opérationnels à savoir la direction générale, la finance, le juridique, l'informatique etc...

Frais de publicité et de promotion (amendement IAS 38)

Les frais de publicité et de promotion incluent le coût de la réalisation des supports publicitaires, des achats d'espace média, les frais de salon et de présentation des collections, la fabrication des catalogues et de manière

générale, le coût de l'ensemble des activités destinées à la promotion des produits du Groupe.

Ces frais sont enregistrés en charge lors de leur réception ou de leur production s'il s'agit de biens, ou lors de leur réalisation s'il s'agit de services.

Autres produits et charges

Les autres produits et charges :

- qui relèvent des activités ordinaires de l'entreprise sont inclus dans les autres produits et charges opérationnels courants,
- qui ne relèvent pas de l'activité courante sont inclus dans les autres produits et charges opérationnels.

Résultat financier (IAS 16 et 23)

Le résultat financier comprend le coût de l'endettement financier brut, les produits de trésorerie et les autres charges et produits financiers.

Toutes les charges d'intérêt sont constatées dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues. En application des normes IAS 16 et IAS 23, les intérêts des emprunts affectés à l'acquisition des actifs corporels sont comptabilisés en charges financières et ne sont pas immobilisés dans le coût de l'actif.

Impôts sur les résultats (IAS 12)

Les différences temporaires entre résultats fiscaux et sociaux donnent lieu à la constatation d'impôts différés dans les comptes consolidés. Le taux retenu pour leur évaluation correspond au taux applicable au mode de réalisation le plus probable de la différence temporaire. Les actifs et les passifs d'impôts différés quelle que soit leur échéance sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale. La part des impôts différés actifs, dont la récupération ne semble pas pouvoir intervenir à moyen terme n'est pas comptabilisée à l'actif du bilan. En revanche leurs montants sont indiqués pour information en annexe.

Résultat par action (IAS 33)

Le résultat par action est calculé sur la base du résultat net part du Groupe divisé par le nombre total d'actions. Le résultat dilué par action est identique au résultat par action. Aucun instrument dilutif n'existe dans le Groupe.

2.7 Autres principes comptables

Conversion des éléments en devises (IAS 21)

Conversion des comptes des sociétés intégrées

La devise d'établissement des comptes consolidés est l'euro, les comptes des filiales utilisant une monnaie fonctionnelle différente sont convertis en euro :

- aux cours de clôture pour les postes du bilan ;
- aux cours moyens de la période pour les éléments du compte de résultat.

Les différences de change résultant de l'application de ces cours sont inscrites dans les capitaux propres, en écarts de conversion.

Autres éléments en devises

Les produits et charges en devises sont convertis au cours moyen mensuel. En fin d'exercice, les actifs et passifs exprimés en devises sont convertis au cours de clôture. Les différences de change résultant de la conversion des transactions en devises sont incluses dans le compte de résultat.

Secteurs opérationnels (IFRS 8)

Le Groupe Barbara Bui compte 2 secteurs opérationnels, l'activité Boutiques (Retail) d'une part et l'activité Diffusion (Wholesale) d'autre part, qui se distinguent par des coefficients de marge, des montants d'investissement, des charges opérationnelles et des risques clients structurellement différents. Ils correspondent aux 2 axes selon lesquels sont organisés le reporting interne et la gestion du Groupe.

L'activité Boutiques (Retail) bénéficie de taux de marge brute importants liés à un chiffre d'affaires détail, mais nécessite des investissements corporels et incorporels élevés ainsi que de lourdes charges opérationnelles (loyers et frais de personnels).

L'activité Diffusion (Wholesale) génère des marges brutes plus faibles mais nécessite des investissements et des charges opérationnelles plus limités.

Les performances de chacun de ces secteurs sont régulièrement analysées par le P.D.G., principal décideur opérationnel, qui peut alors allouer les ressources nécessaires.

Ces secteurs opérationnels restent issus d'un même métier et sont concentrés au sein d'une même entité juridique, ce qui entraîne nécessairement la mise en commun d'éléments d'actif, de passif et de charges. Aussi par référence à la norme, conduisant à éliminer toute clé de répartition arbitraire dans le but de communiquer une information pertinente, les éléments communs qui ne peuvent être affectés figurent :

- en charges non affectées,
- en actifs ou passifs non affectés.

3 NOTES ANNEXES

Note 1. Immobilisations

Immobilisations	Ecart d'acquisition	Contrats de Location	Immobilisations incorporelles			Immobilisations Corporelles	Immobilisations financières	Immobilisations en cours
			Droits aux baux	Logiciels	Total			
Au 31/12/2023								
Valeur brute	50	10 220	27	711	737	5 297	758	
Amortissements et dépréciations	-50	-7 391		-586	-586	-4 010		
Valeur nette		2 829	27	125	152	1 287	758	
Variation								
Acquisition				14	14	11	71	
Cessions et reprises								
- Cession Valeur Brute								
- Reprises - amortissements								
Amortissement		-927		-30	-30	-105		
Valeur nette au 30/06/2024		1 901	27	110	136	1 193	829	
Au 30/06/2024								
Valeur brute	50	10 220	27	725	752	5 308	829	
Amortissements et dépréciations	-50	-8 318		-615	-615	-4 115		
Valeur nette		1 901	27	110	136	1 193	829	

En application de la norme IFRS 16 à partir du 1^{er} janvier 2019, les contrats de location, étant à l'origine d'un droit d'utilisation sur l'actif loué, sont comptabilisés en Actif. Les durées de location ont été estimées à partir des périodes non résiliables augmentées des périodes optionnelles de renouvellement le cas échéant, selon les estimations du management. En l'occurrence, la durée la plus fréquemment retenue est de 3 ans s'agissant des baux 3/6/9.

Le taux d'actualisation utilisé afin de déterminer le capital initial est de 2,50%.

L'impact de ce retraitement, correspondant à la valeur des loyers futurs, est de 10 220 K€ en Valeur Brute, au 30 juin 2024, de 8 318 K€ en Amortissements cumulés, et de 1 901 K€ en Valeur Nette.

Les droits aux baux inscrits au bilan pour 27 K€ correspondent aux locaux ayant fait l'objet par le passé d'un rachat de pas de porte, à savoir à fin 2016, le bail du centre administratif (32 rue des Francs Bourgeois). Les autres baux, dont le Groupe est également propriétaire, ont été négociés sans rachat de pas de porte, à savoir 3 boutiques à Paris, qui se situent Avenue Montaigne, rue des Saint Pères et Place Michel Debré (anciennement Carrefour Croix-Rouge).

Note 2. Impôts différés

(en milliers d'euros)	au 31/12/2023	Variations de l'exercice	au 30/06/2024
Barbara Bui SA	170	-45	124
Kabubi Inc.	-1	-6	-6
BBK Holding			
BBK Distribution	-29	9	-20
BBSCP	5	-6	-1
BBRD			
Epure Distribution			
Total général	145	-48	97
Impôts différés actifs	145	-48	97
Impôts différés passifs			

Note 3. Stocks

Stocks	Matières 1ères et fournitures	Produits finis	Total
Au 31/12/2023			
Valeur brute	489	2 337	2 826
Dépréciations	-210	-686	-896
Valeur nette	279	1 652	1 930
Variation			
Variation des stocks	11	319	329
Variation des dépréciations	-22	-231	-253
Valeur nette au 1 ^{er} semestre 2024	268	1 739	2 007
Au 30/06/2024			
Valeur brute	500	2 656	3 156
Dépréciations	-232	-917	-1 149
Valeur nette	268	1 739	2 007

Les modalités de dépréciation des stocks sont les suivantes :

- Eté N : 10%
- Hiver N-1 : 25%
- Eté N-1 : 50%
- Hiver N-2 : 75%
- Au-delà : 95%

Note 4. Clients et comptes rattachés

Clients et comptes rattachés	
Au 31/12/2023	
Valeur brute	1 079
Dépréciations	-373
Valeur nette	706
Variation	
Variation des comptes clients	-56
Variation des dépréciations	74
Valeur nette au 1 ^{er} semestre 2024	725
Au 30/06/2024	
Valeur brute	1 023
Dépréciations	-299
Valeur nette	725

Compte tenu des délais de règlement, la valeur comptable reflète de façon fiable la juste valeur des créances comptabilisées à l'actif.

Tous les clients qui n'avaient pas soldé leurs créances correspondant à la saison A/H 2023 ont été provisionnés au 30/06/2024.

Par ailleurs, une analyse au cas par cas des créances clients est réalisée pour évaluer le risque de non-recouvrement.

Ventilation par ancienneté des créances provisionnées :

Ancienneté (en K€)	Dépréciation	Valeur brute
- 1 an	118	826
1 à 5 ans	154	164
+ 5 ans	28	33
TOTAL	299	1 023

Note 5. Autres créances et actifs courants

Autres créances	Fournisseurs débiteurs	Avances au personnel	Produits à recevoir	Charges constatées d'avance	Débiteurs divers	Total autres créances	Autres actifs courants
Au 31/12/2023							
Valeur brute	45	1	2	441	11	500	
Dépréciations							
Valeur nette	45	1	2	441	11	500	
Variation							
Variations	45	-1	4	72	-2	120	
Dépréciations							
Valeur nette au 30/06/24	91	0	6	513	9	620	
Au 30/06/24							
Valeur brute	91	0	6	513	9	620	
Dépréciations							
Valeur nette	91	0	6	513	9	620	

Note 6. Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques et charges en milliers d'euros	31/12/2023	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice Utilisation	Reprise de l'exercice Non utilisée	30/06/2024	Part à - 1 an	Part à + 1 an
Engagement retraite	148	4			152		152
Litiges Prud'homme	20				20	20	
Litiges commerciaux							
Provisions pour risques et charges	168	4			172	20	152
Autres produits et charges opérationnels courants	168	4			172	20	152
Autres produits et charges							

Provisions pour engagement de retraite

Les droits sont déterminés à la clôture de l'exercice sur la base des conventions collectives en vigueur dans l'entreprise, en tenant compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite ou à l'âge minimum requis pour en bénéficier.

Les principales variables de ce calcul sont les suivantes :

- Age de départ en retraite : 65 ans,
- Table de mortalité hommes TD80/90 et femmes TV80/90,
- Taux de turnover : - 35 ans = 20%, de 35 à 55 ans = 8%, + 55 ans = 0%,
- Taux d'actualisation : 3,61%,
- Revalorisation annuelle des salaires : 2%

Engagement de retraite pour les dirigeants

Néant.

Litiges

Néant.

Impôts

Néant.

Note 7. Dettes financières

Emprunts et dettes Financières en milliers d'euros	31/12/2023	Nouveaux emprunts	Remboursements	30/06/2024	A -1 an	De 1 à 5 ans
Emprunts à taux variable						
Emprunts à taux fixe	1 425		304	1 121	616	505
Dépôts						
Comptes courants d'associés	1 009	36		1 045	1 045	
Intérêts à payer						
Total emprunts	2 434	36	304	2 166	1 661	505
Dividendes à payer						
Concours bancaires courants						
Total dettes financières	2 434	36	304	2 166	1 661	505
Passifs sur les contrats de Location	2 899		938	1 961	1 224	737

La société mère Barbara Bui SA a obtenu en avril 2020 un Prêt Garanti par l'État de 2,25 M€. Par ailleurs, elle a acquis la société Epure Distribution au cours du 1^{er} semestre 2021, intégrant ainsi le montant de son Prêt Garanti par l'État dans les emprunts de la période pour un montant de 0,18 M€.

Il n'existe aucun emprunt en devise. La seule devise utilisée étant l'euro.

Les seuls emprunts étant garantis par l'État, il n'existe pas d'autres garanties afférentes à ces emprunts.

Note 8. Fournisseurs et autres dettes

Fournisseurs et autres dettes	Dettes sur clients (avances et acomptes)	Salaires et dettes sociales	Débiteurs divers	Produits constatés d'avance	Total autres dettes	Fournisseurs
Au 31/12/2023	168	707	10		885	1 953
Variations	9	357	6		373	424
Au 30/06/2024	177	1 064	16		1 257	2 377

Les avances clients correspondent à des acomptes versés sur les commandes de la saison Hiver 2024.

Le montant inscrit en débiteurs divers correspond aux intérêts des comptes courants d'actionnaires.

Les salaires et dettes sociales sont notamment constitués des charges patronales, des salaires de juin et des congés payés.

Note 9. Créances et dettes d'impôts courants

Impôts courants	Actif			Passif		
	Créances d'impôt société et CICE	Créances Fiscales hors IS	Total	Dettes d'impôts sociétés	Dettes fiscales hors IS	Total
Au 31/12/2023	203	234	438		173	173
Variations	52	84	135		509	509
Au 30/06/2024	255	318	573		682	682

Note 10. Capitaux propres

Au 30 juin 2024, le capital est constitué de 674 650 actions (stable depuis le 31 décembre 2017), entièrement libérées, au nominal de 1,60 €.

441 215 actions bénéficiaient au 30 juin 2024 d'un droit de vote double, accordé aux actions détenues sous forme nominative depuis plus de quatre ans.

Au 30 juin 2024, la valeur brute des actions Barbara Bui détenues en propre s'élevait à 74 K€ et le retraitement des plus ou moins-values sur les cessions effectuées sur l'exercice ont un impact non significatif sur les capitaux propres.

Selon la réglementation française, les dividendes sont prélevés sur le résultat de l'exercice et les réserves distribuables de la société mère, après déduction de l'impôt de distribution éventuellement dû et de la valeur des actions auto détenues. La société ne versera pas de dividende en 2024 au titre de l'exercice 2023.

Note 11. Autres produits et charges opérationnels courants

Autres produits et charges opérationnels courants (en milliers d'euros)	30 juin 2024	30 juin 2023	31 décembre 2023
Royalties et autres redevances			
CICE et Crédit d'impôt recherche			
Pertes et gains sur cessions d'actif			
Pertes et gains sur créances (*)	58	-48	-134
Litiges, procès et autres produits et charges			-2
Remboursements sinistres et transfert de charges	27	43	90
Divers	-44	60	277
Autres produits et charges opérationnels courants	42	54	231

(*) Correspondant essentiellement aux dotations / reprises sur provision pour dépréciation des créances clients et aux pertes sur créances irrécouvrables.

Note 12. Autres produits et charges opérationnels

Autres produits et charges opérationnels (en milliers d'euros)	30 juin 2024	30 juin 2023	31 décembre 2023
Dotations et reprises de provisions pour risque IS			
Dotations et reprises en marge des activités courantes			
Litiges et procès en marge des activités courantes		36	36
Pertes et Gains sur cessions d'actif hors exploitation			
Autres produits et charges opérationnels		36	36

Note 14. Charges d'impôts

(en milliers d'euros)	30 juin 2024	30 juin 2023	31 décembre 2023
Impôts exigibles		-28	
Impôts différés	-50		98
Autres Impôts (CVAE...)	42	-22	-33
Total	-8	-50	65

Note 13. Résultat financier net

Résultat financier net en milliers d'euros	30 juin 2024	30 juin 2023	31 décembre 2023
Produits de placement			
Intérêts d'emprunts IFRS16	-40	-55	-123
Coût de la dette financière nette	-40	-55	-23
Escomptes accordés			
Autres	-30	-24	-23
Autres produits et charges financiers	-30	-24	-23
Différences de change	280	-63	-331
Provisions pour perte de change	-59	-79	62
	222	-143	-269
Résultat financier net	152	-222	-415

Note 15. Secteurs opérationnels

En ce qui concerne les actifs et passifs non affectés par secteur d'activité, il convient de se reporter aux remarques formulées dans les principes comptables au paragraphe secteurs opérationnels (IFRS 8).

Résultats sectoriels par activité

	30-juin-24			30-juin-23			31-déc-23		
	Boutiques	Diffusion	Total	Boutiques	Diffusion	Total	Boutiques	Diffusion	Total
Produits sectoriels	3 464	2 384	5 848	3 074	2 455	5 529	6 267	5 743	12 009
Résultat sectoriel	-362	431	69	-463	303	-160	-600	1 131	531
Charges non affectées			-760			-744			-1 149
Résultat opérationnel courant			-692			-904			-618
Autres produits et charges opérationnels						36			36
Résultat opérationnel			-692			-867			-582
Résultat financier net			152			-222			-415
Charges d'impôts			-8			-50			65
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession			-548			-1 139			-932
Résultat net d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession									
Résultat Net			-548			-1 139			-932

Note 16. Produits des activités ordinaires par zones géographique

Chiffre d'affaires	30/06/2024	%	30/06/2023
France	4 646	79%	4 311
Europe hors France	641	11%	604
USA / Canada	282	5%	189
Pays de l'Est	187	3%	218
Asie / Pacifique			
Afrique / Moyen-Orient	92	2%	206
Autres			
TOTAL	5 848	100%	5 529

Note 18. Engagements donnés et reçus

Engagements financiers (en milliers d'euros)	Au 30/06/2024	- 1 an	1 à 5 ans
Engagements reçus	1 121	616	505
Effets escomptés sur l'exercice			
Cautions pour loyers			
Intérêts sur emprunts à payer			
Total	1 121	616	505

Dettes garanties par des sûretés réelles (en milliers d'euros)	Dettes garanties	Montant des sûretés	VNC des biens
Dettes sociales	69	69	NA

Note 17. Etat du résultat global

A l'exception des résultats sur cessions de titres Barbara Bui qui ne font pas partie des éléments à présenter dans l'état du résultat global, aucun autre retraitement, à l'exception de l'impact de la variation des écarts de conversion, n'est affecté directement en capitaux propres.

La société mère, Barbara Bui SA, a obtenu en avril 2020 un Prêt Garanti par l'État de 2,25 M€. La société Epure Distribution, avait pour sa part obtenu un Prêt Garanti par l'État d'un montant de 0,18 M€. Aucune sûreté n'a été prise pour garantir ces emprunts.

Note 19. Risques financiers

Risques de change

L'évolution du dollar par rapport à l'euro est un élément qui affecte la compétitivité du Groupe sur le marché local américain et notamment en cas de baisse du dollar, le pouvoir d'achat de la clientèle américaine voyageant à l'international.

Néanmoins, l'exposition du Groupe face aux variations de la devise américaine est relative du fait de la fermeture des boutiques en propre sur le sol américain, et donc, de l'inactivité des filiales américaines, en dehors de BBK Distribution. Les impacts de taux sont donc liés aux pertes passées, déjà financées par le Groupe. Une augmentation de 10% de l'USD entraînerait une revalorisation des capitaux propres du groupe de 876 K€, à l'inverse une baisse 10% entraînerait cette fois une diminution des capitaux propres du groupe de 876 K€.

Aucune disposition particulière n'a été prise pour couvrir ce risque car les flux réels de transaction annuels sont faibles suite à la fermeture des boutiques en propre, et les politiques de couvertures engendreraient des coûts supérieurs aux économies attendues.

En milliers	USD
Passifs	-46
Actifs	292
Position nette avant gestion	246
Hors bilan	Néant
Position nette après gestion	246

Risques de taux

Le seul emprunt au 30/06/2024 est le Prêt Garanti par l'État. Cet emprunt étant à taux fixe, il ne présentera pas de risque de taux.

Risque actions

L'Assemblée Générale du 28 juin 2024 a décidé de renouveler la mise en œuvre du programme de rachat d'actions pour une période de 18 mois. Cette autorisation expirera le 29 décembre 2025.

Au 30 juin 2024, le Groupe détenait 14 771 actions valorisées à 7,40 € soit 109 K€, comptabilisées pour un montant de 74 K€ en déduction des capitaux propres consolidés.

Risque de liquidité

Le Groupe au 30 juin 2024 dispose d'une trésorerie nette des concours bancaires de 1 176 K€.

Pour financer son activité courante, le Groupe dispose de son cash-flow opérationnel.

La société Barbara Bui a déposé une déclaration de cessation des paiements en date du 17 juin 2024 afin de se placer sous la protection du Tribunal de Commerce de Paris. L'objectif de la procédure est de permettre à la société de pérenniser l'activité et de maintenir les emplois dans le cadre d'un redressement par voie de continuation.

La société a effectué une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir en 2024 en dehors du passif présenté dans sa déclaration de cessation des paiements.

Note 20. Passifs éventuels

A la date d'arrêté des comptes, il n'existe pas, à la connaissance du Groupe, de passif éventuel susceptible d'avoir une influence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats et le patrimoine du Groupe.

Note 21. Entreprises liées

A notre connaissance, le groupe Barbara Bui n'a pas conclu de nouvelles transactions significatives avec des entreprises liées au cours du 1^{er} semestre 2024. La nature des transactions sur le 1^{er} semestre 2024 correspond aux conventions décrites dans les états financiers au 31 décembre 2023.

4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2024

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451 1 2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société BARBARA BUI, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une

assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Paris, le 26 septembre 2024

Les Commissaires aux comptes

SEREC AUDIT
Clément NOYAU

ACA NEXIA
Charlotte JANSEN

5. DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants

Paris, le 26 septembre 2024
William Halimi
Président Directeur Général

survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.